société des employés de commerce
ensemble, façonnons l'avenir.

Recommandations salariales 2026 pour les apprenti-e-s et stagiaires

Salaire d'un-e apprenti-e, 13 salaires

Employé-e de commerce CFC
Apprentissage de 3 ans

1ère année	CHF	835.-
2ème année	CHF	1050.-
3ème année	CHF	1520.-

Gestionnaire du commerce de détail CFC
Apprentissage de 3 ans

1ère année	CHF	835.-
2ème année	CHF	1050.-
3ème année	CHF	1520.-

Employé-e de commerce AFP
Apprentissage de 2 ans

1ère année	CHF	835.-
2ème année	CHF	1050.-

Assistant-e du commerce de détail AFP
Apprentissage de 2 ans

1ère année	CHF	835.-
2ème année	CHF	1050.-

Apprentissage complémentaire (AFP > CFC)

1ère année	CHF	1520.-
2ème année	CHF	1880.-

Apprentissage complémentaire (AFP > CFC)

1ère année	CHF	1520.-
2ème année	CHF	1880.-

Deuxième apprentissage, après formation achevée dans un autre domaine

Voir les recommandations de l'apprentissage complémentaire.
Recommandations détaillées pour les cas particuliers sur demande.

Stage, 13 salaires mensuels

Stage durant l'école supérieure de commerce (Année de stage= 4ème année)	CHF 1880.-
Stage après le gymnase/lycée:	CHF 2000.-

Stage pendant l'école de commerce (EC): selon le salaire minimum recommandé pour les apprenti-e-s (en fonction du moment du stage)

Vacances

1ère année	6 semaines
2ème année	6 semaines
3ème année	6 semaines
Apprentissage complémentaire	6 semaines
Stage pratique	6 semaines

Frais

Matériel d'apprentissage obligatoire	Prise en charge par l'employeur.
BYOD: Appareil mobile, programmes IT	Prise en charge par l'employeur.
Séjours linguistiques répartition 50/50	Prise en charge pour moitié par l'employeur. Ce dernier accorde aussi la moitié du temps de travail.

Toutes les dépenses supplémentaires (ex. diplômes) ne sont pas à la charge de l'apprenti-e ni du/de la stagiaire.

Société suisse des employés de commerce
Reitergasse 9 • Case Postale • CH-8021 Zurich • secsuisse.ch